de Sabucina (Sicile) et des précédents mycéniens, un article très technique de S. Pesavento Mattioli sur les activités du potier *Clemens* à propos d'un vase du musée de Torcello (musée qui a fait l'objet d'une monographie chez le même éditeur, cf. *R. É. L.*, 61, 1983, p. 442), et surtout, dans la rubrique « Tecnologia nell'Antichità » où l'on se demande d'ailleurs ce qu'il vient faire, un long article collectif d'archéométrie émanant du laboratoire de thermoluminescence appliquée à l'archéologie de l'Institut des sciences physiques de l'université de Milan, sur l'utilisation de cette technique pour authentifier des céramiques antiques : concret, précis et pédagogique, c'est le premier article compréhensible pour l'archéologue moyen que nous ayons eu l'occasion de lire sur la thermoluminescence.

Richard Adam.

Épigraphie et numismatique.

André Chastagnol, Marcel Leglay, Patrick Le Roux, *L'Année épigraphique*, année 1981 : Paris, Presses Universitaires de France, 1984, un vol. in-8° de 339 pages.

Comme de coutume, ce volume de l'*Année épigraphique* commence par rassembler un certain nombre de travaux importants concernant les institutions : les premiers consuls du règne de Tibère, les *Fasti* sous Claude, les voyages de Julia Domna, les Impératrices syriennes, une prosopographie des sénateurs sous Domitien, une étude d'ensemble du statut des *equites romani* sous le Haut-Empire, puis quatre mémoires concernant l'armée, etc. Notons la référence à une étude sur les *carmina epigraphica*, un sujet d'actualité après les rééditions récentes de l'*Anthologie latine*.

Après quoi viennent les inscriptions nouvelles ou celles que quelque élément est venu renouveler. Par exemple les *Fasti fabrorum tignariorum Vrbis Romae*, pour les années qui vont de 194 à 223 après J.-C. Ou encore le corpus des inscriptions découvertes au Largo Argentina (une cinquantaine de textes), parmi lesquelles on notera un certain nombre de funéraires et la mention d'un incendie, survenu (peut-être) sous Domitien. Parmi les inscriptions provenant de la « Villa Taverna », notons le cognomen *Lupercus*, attesté par Properce.

Vingt textes provenant d'Isola Sacra sont rassemblés (n^{os} 159-179) ; ils contiennent un grand nombre de renseignements sur la société du I^{er} siècle et du temps des Antonins ; parmi eux une dédicace (en grec) à Terra Mater qui « à Porto comme à Ostie, devait être en étroite connexion avec Cybèle », nous signale le commentaire. L'inscription de Satricum est étudiée une fois de plus et l'identité de Publius Valerius avec le célèbre *Poplicola* est confirmée. A Atina, mention d'une *via plostralis* construite par un affranchi à l'intention des villageois. Le terme n'était pas attesté jusqu'ici par un texte antique.

A Sepino (Région IV) mention d'un *campus*, avec une *piscina* et un portique ; la même chose à Ampurias (ici n° 563) : ensembles probablement conçus à l'imitation du modèle romain. Sulmone nous révèle, par une série d'inscriptions, le dieu Hercules Quirinus, peut-être oraculaire, apparemment conçu comme un dieu majeur, si l'on en juge par l'épithète de Saturnius

qu'il porte sur l'un de ces textes. On remarquera que ce dieu est invoqué par un citoyen de Sulmone au moment où il quitte la ville comme soldat (*miles*), et on rapprochera l'étude de A. MAGDELAIN, *Quirinus et le droit*, dans *M. É. F. R. A.*, 96, 1984, 1, p. 195-237.

Une inscription de Cimiez montre que la *lex Hadriana* relative aux terres en friche du patrimoine impérial s'appliquait à la province. Les lingots de cuivre et de plomb, les anses d'amphores et les inscriptions peintes sur celles-ci, provenant de l'épave de Port-Vendres sont rassemblées (n° 619), puis viennent celles de Fos-sur-Mer (626-635). Entre ces deux séries s'insère le plomb de Montfo, une *tabula defixionis* commentée par R. MARICHAL et M. LEJEUNE (*C. R. A. I.*, 1981, p. 41-51).

Les Germanies nous apportent des dédicaces aux *Matres Aufaniae*, et quelques autres déesses celtiques (660), parmi lesquelles, de manière surprenante, Vesunna, si la restitution est exacte (670). De Xanten provient une dédicace à Mars Cicolluis, probablement gravée après la conjuratio de Pison, en 65 après J.-C. ; le dieu est invoqué *pro salute Neronis Caesaris*. De Rottwell, un texte juridique mentionne une juridiction civile attribuée à un *legatus* de légion, datée de 186 après J.-C. (première mention attestée).

Un texte provenant d'Athènes et mentionnant un empereur décoré du titre de Nouvel Apollon, doit être restitué à Auguste, au lieu de Tibère (756) : date probable après 21/20 avant J.-C. Le roi Masinissa et ses fils apparaissent sur un marbre de Délos (759), où l'on demande à Apollon que la concorde règne dans la famille royale ! De Stratoniceia, en Asie Mineure, une dédicace à Domitia, épouse de Domitien, appelée « Nouvelle Héra », épithète qui figure dans Stace, *Silves* III, 4, 18 (*Romana Iuno*). Les inscriptions de Xanthos figurent ici (799-844), avec la série des dédicaces aux empereurs et des libéralités (A. BALLAND, *Fouilles de Xanthos*, VII). A ces textes, d'une très grande richesse, s'ajoute un diplôme militaire (845) daté de 147/148, mentionnant la présence en Asie, à ce moment, d'une cohorte de Rhètes.

Notons, pour l'Afrique, les inscriptions nouvelles présentées par A. BESCHAOUCH, l'une d'elles précisant l'organisation territoriale de l'*Africa* sous le Haut-Empire.

Ajoutons que les tables et *indices*, occupant plus de 60 pages, rendront les services habituels.

Pierre GRIMAL.

Giovanni LETTICH, *Le iscrizioni sepolcrali tardoantiche di Concordia.* Préface et bibliographie de P. ZOVATTO (Centro Studi storico-religiosi Friuli-Venezia Giulia, 11) : Trieste, 1983, 183 pages.

Voici un corpus fort utile qui regroupe toutes les épitaphes qui, dans les trois nécropoles connues de Concordia, datent du IV^e^ ou du V^e^ siècle. Le texte de chaque inscription est suivi d'un commentaire. Une introduction donne, pour chacun des trois cimetières, les conditions des découvertes et les principales conclusions qu'on peut tirer de ces documents pris dans leur ensemble.

Le plus gros de l'ouvrage est constitué par les 96 épitaphes qui proviennent de la nécropole de l'Est, fouillée de 1873 à 1875, puis en 1877,

enfin en 1890. Elles ont toutes été publiées dans les *Notizie degli Scavi* peu après leur découverte et la plupart d'entre elles ont été reprises dans le *C. I. L.*, les *I. L. S.* de Dessau et les *I. G.* Toutes datent ou paraissent dater des dix ou quinze dernières années du IVe siècle ou de la première moitié du Ve. Parmi elles, 36 ou 38 concernent des militaires et forment à elles seules la source épigraphique la plus importante dont nous disposons pour connaître l'armée du Bas-Empire ; elles ont été étudiées en particulier par D. Hoffmann dans un article très suggestif (*Museum Helveticum*, 20, 1963, p. 22-57), proposant d'y reconnaître des soldats et officiers cantonnés là pendant quelque temps après avoir participé à la bataille du Frigidus (394) avant que certaines des unités auxquelles ils appartenaient fussent transférées en Orient, où elles se trouvaient ensuite selon la *Notitia Dignitatum* ; l'hypothèse, pour brillante qu'elle soit, n'est pas sans soulever certaines contestations, reprises par l'auteur du présent volume. En face des militaires sont recensés 35 civils, dont 11 sont des Syriens de langue grecque, presque tous originaires d'Apamée, et 24 qui, n'indiquant pas leur origine, doivent être des citoyens de Concordia. On ne s'étonne pas si nombre d'inscriptions, mais non toutes, font référence au christianisme ; celles-là ont trouvé place dans les *I. L. C. V.* de Diehl.

De la nécropole de l'ouest provient seulement un fragment de sarcophage, publié en 1886 et datant peut-être de la première moitié du IVe siècle. Enfin, trois documents ont été exhumés par les fouilleurs du grand complexe paléochrétien entre 1950 et 1961, successivement G. Brusin, P. L. Zovatto et B. Forlati Tamaro : ils nomment la *clarissima femina* Faustiniana (*A. E.*, 1951, 91) et le prêtre Maurentius (*A. E.*, 1976, 241).

Malheureusement, cette publication si commode n'est pas accompagnée de photographies.

André Chastagnol.

F. Broilo, *Iscrizioni lapidarie latine del Museo Nazionale Concordiese di Portagruaro* (Collezioni e Musei Archeologici del Veneto, 28), II : Roma, Bretschneider, 1984, 105 pages.

La publication des inscriptions du Musée de Portagruaro se poursuit activement. L'intérêt de ce recueil dépasse celui d'un simple catalogue : il est principalement de rassembler des textes épigraphiques qui proviennent presque tous de la *colonia Iulia Concordia* et constituent, de ce fait, un matériel homogène et géographiquement bien délimité qui autorise une enquête globale sur la typologie des monuments, la paléographie, l'onomastique, les formules sépulcrales, etc. Parmi les soixante-sept numéros que comporte ce second volume, on compte quelques inédits, mais aussi une forte proportion d'inscriptions qui n'ont été connues qu'après la publication du *C. I. L.*, V, et au texte desquelles il n'était pas toujours facile d'avoir accès.

On ne peut qu'apprécier le caractère minutieux du commentaire : qu'il s'agisse de la description du support matériel ou de celle de la forme des lettres, ou des remarques onomastiques (très riches, car on a affaire dans ce volume exclusivement à des funéraires, si l'on excepte quelques fragments qui appartiennent peut-être à des inscriptions d'une autre nature), voire ju-

ridiques ou institutionnelles, l'auteur apporte des informations aussi complètes que peut les souhaiter le lecteur. On louera notamment son effort pour dater ces documents en utilisant des critères variés, mais surtout paléographiques. Ses datations emportent le plus souvent la conviction. Dans quelques cas, cependant, on eût aimé des positions moins tranchées. Il nous paraît d'une précision excessive de dire que les lettres de l'inscription 72[b] (p. 20) « appartiennent à la première moitié du I[er] siècle » : il eût fallu, à tout le moins, citer des parallèles sûrement datables qui autorisent cette affirmation (cf. encore n° 75, p. 25 ; n° 77, p. 27 ; n° 78, p. 29). Dater l'inscription n° 73, p. 22, du *milieu* du I[er] siècle après J.-C. à partir de critères purement paléographiques est encore plus audacieux. L'auteur fait parfois état d'impressions (n° 91, p. 49 : « Dal punto di vista paleografico *sembra* della metà del I sec. d. C. » ; n° 92, p. 50 : « Le lettere... *sembrano* del I sec. d. C. ») dont on eût aimé savoir sur quoi elles reposaient.

Ce travail excellent n'appelle au demeurant que des critiques mineures. Corriger *mensum* en *mensium* (n° 98, p. 58) nous paraît abusif : le génitif pluriel *mensum* est certes rare, mais attesté dans Cicéron, César, Tite-Live, aussi bien que dans des textes épigraphiques (*I. L. S.*, 5947[18], et *ibid.*, *Indices*, p. 849). Il ne saurait s'agir d'une erreur du lapicide et il n'y a pas lieu de « normaliser » cette forme. Un renvoi interne aurait parfois permis d'alléger les notices : ainsi, il n'était pas nécessaire de commenter deux fois, p. 35 et p. 62, la forme *posit* pour *posuit*. Mais ce ne sont là que vétilles. Ce recueil nous paraît à tous égards exemplaire, et il témoigne d'une acribie et d'une richesse dans l'information bibliographique qui sont dignes des plus grands éloges. Quant à l'illustration photographique, à la typographie et à la présentation d'ensemble, elles sont tout à fait admirables.

Jacques GASCOU.

Inscriptions Latines de Narbonnaise. Table ronde du C. N. R. S. : Montpellier, 23 octobre 1982, fascicule dactylographié, s. d., 51 pages.

Sous l'égide du Centre Camille Jullian, laboratoire associé à l'Université de Provence, et du Centre d'histoire gallo-romaine méridionale de l'Université Paul-Valéry de Montpellier, le C. N. R. S. a mis en chantier la publication d'un nouveau recueil des inscriptions latines de la Gaule Narbonnaise. Le titre général en sera : *Inscriptions Latines de Narbonnaise* (*I. L. N.*). Une Table ronde du C. N. R. S. s'est tenue à Montpellier le 23 octobre 1982 pour en définir les caractères et les limites, examiner les problèmes qu'une telle réalisation rencontrera ou risquera de rencontrer, assurer enfin un début de répartition des tâches entre les différents spécialistes.

Il a été admis que la publication interviendrait par fascicules, chacun présentant les inscriptions d'une seule cité ou, pour les cités moins importantes, de plusieurs cités limitrophes ; il est possible — le point est encore discuté — que de grosses cités comme Nîmes occupent plusieurs fascicules. Le premier, qui vient de paraître en 1985, est celui de Fréjus, par les soins de J. GASCOU et M. JANON ; plus tard viendront éventuellement Béziers-Lodève, Alba, Narbonne, Aix, Riez-Digne, Antibes, au fur et à mesure

de l'achèvement de chacun. L'entreprise est prévue pour un laps de temps assez long. Les fascicules paraîtront dans les Suppléments de *Gallia*.

L'économie du projet a été présentée à la Table ronde par des exposés de M. Janon pour la partie orientale de la province, par M. Gayraud pour la partie occidentale. Parmi les problèmes qui ont été abordés et discutés les plus importants ont été celui du système de numérotation, celui de la délimitation du territoire des cités (exposés de J. Gascou pour Fréjus, de J.-L. Fiches pour Nîmes), celui du mode de présentation des inscriptions (exposés de R. Étienne sur l'expérience de l'épigraphie hispanique, de M. Chalon sur l'expérience du Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule dit « nouveau Leblant »), celui enfin des méthodes à utiliser pour la datation des textes (exposés de M. Le Glay sur les critères onomastiques, de Y. Burnand sur le formulaire funéraire). Il est acquis que chaque inscription sera accompagnée d'une photographie toutes les fois où ce sera possible et, dans quelques cas difficiles, d'un fac-similé ou dessin. Souvent, la datation proposée restera, par la force des choses, quelque peu aléatoire.

Bien entendu, chaque fascicule sera introduit par un exposé général consacré à l'ensemble du territoire de la cité, à son histoire et à son statut, à ses limites, aux connaissances que l'on a sur les sites antiques, les voies, la cadastration, à tous les documents qui y font allusion, présentation indispensable à une meilleure compréhension du catalogue épigraphique commenté. La limite chronologique basse se situe à la fin du VII^e^ siècle, le Recueil prévu des inscriptions médiévales commençant au début du VIII^e^, mais, dans ce cadre chronologique, les inscriptions chrétiennes seront exclues puisqu'elles seront regroupées dans les fascicules du « nouveau Leblant ». L'*instrumentum domesticum* sera réservé à un ou plusieurs fascicules spéciaux.

Telles sont les grandes lignes de ce projet ambitieux. Il reste seulement à souhaiter que l'entreprise puisse être menée à bonne fin dans les meilleures conditions possibles.

André Chastagnol.

Z. Ben Abdallah et L. Ladjimi Sebai, *Index onomastique des inscriptions latines de la Tunisie*, suivi de : *Index onomastique des inscriptions latines d'Afrique*, Préface de Marcel Le Glay : Paris, C. N. R. S. : Centre régional de publications de Marseille, 1983, 90 pages.

Les recueils épigraphiques rendent certes par eux-mêmes des services éminents, mais, pour qu'ils soient maniés avec facilité et consultés de manière efficace, il faut qu'ils soient pourvus d'*indices* aussi complets et précis que possible. C'est à une tâche — par définition ingrate — de cette nature que se sont consacrées deux jeunes Tunisiennes déjà aguerries à l'épigraphie de leur pays, sur l'incitation de H.-G. Pflaum. Il s'agit ici des *indices* de l'ouvrage d'A. Merlin, *Les inscriptions latines de Tunisie* (*I. L. Tun.*), publié en 1944. Celui-ci comportait en fin de volume des *indices* insuffisants. On a donc désormais, pour remplacer ces derniers, un instrument de travail tout neuf, réalisé avec un soin louable ; on regrettera peut-être qu'il se limite à un *index* onomastique : gentilices, puis surnoms et noms uniques. Les éditeurs ont eu la bonne idée de reproduire à la suite l'*index* onomas-

tique de l'ouvrage de R. CAGNAT, A. MERLIN et L. CHATELAIN, *Les inscriptions latines d'Afrique* (*I. L. Af.*), Paris, 1923, *index* que H.-G. PFLAUM et ses élèves avaient composé de 1960 à 1964 et publié dans la revue *Karthago*, 11, 1961-1962. Voilà ainsi un livre commode qui sera souvent consulté.

André CHASTAGNOL.

Ruprecht ZIEGLER, *Der Schatzfund von Brauweiler. Untersuchungen zur Münzprägung und zum Geldumlauf im gallischen Sonderreich* : Cologne, Rheinland-Verlag (en dépôt chez R. Habelt), 1983 (= *Beihefte der Bonner Jahrbücher*, t. 42), 180 pages, 1 carte, 56 pl.

Découvert en 1971 à Brauweiler près de Cologne, le trésor publié ici comprenait au minimum 2.623 monnaies qui s'étendent du règne conjoint de Valérien et Gallien au lendemain de la capitulation de Tétricus. A l'exception d'un denier, toutes les pièces sont des *antoniniani*. On compte 550 monnaies des empereurs romains légitimes, contre 2.073 pièces des empereurs gaulois, y compris quelques imitations. L'ensemble se présente comme un trésor de circulation et non de thésaurisation.

Sur la base de ce matériel, somme toute assez banal, — il existe des dizaines d'autres trésors semblables — l'auteur entreprend d'affiner les classements numismatiques et de réexaminer la politique monétaire des empereurs concernés. L'enquête se porte d'abord sur les souverains de Rome, Gallien, Claude le Gothique, Quintille et Aurélien. Les monnaies de consécration DIVO CLAVDIO forment une catégorie un peu particulière. Malgré la médiocrité de leur aloi, d'où l'argent est pratiquement absent, et leur aspect souvent pitoyable, R. ZIEGLER est persuadé que ces monnaies proviennent pour la plupart de l'atelier de Rome et ne sont que très rarement des imitations. Il pense que leur production se situe au moment de la révolte des monétaires sous Aurélien, conduite par un certain Felicissimus qui cherchait peut-être à usurper le pouvoir impérial. Parmi les textes antiques qui mentionnent cet épisode sanglant de l'histoire de la Ville, Aurélius Victor, *Caes.*, 35, 6, soulève une difficulté — le sens de l'expression *nummariam notam corrodere* — que l'auteur affronte loyalement.

Vient alors le tour des empereurs gaulois, à partir de Postumus. Les émissions les mieux représentées sont celles de Tétricus et de son fils, réalisées dans les deux ateliers de Cologne et de Trêves. G. ELMER attribuait jadis trois officines à l'atelier de Cologne ; on sait depuis quelque temps qu'il n'en faut compter que deux. A l'inverse, l'atelier de Trèves ne se voyait crédité jusqu'à maintenant que d'une seule officine ; R. ZIEGLER suggère qu'une deuxième officine a été ouverte vers la fin de 273, au moment où Tétricus a déplacé sa résidence de Cologne à Trèves. La réouverture de l'atelier de Lyon par Aurélien en 274, avec quatre officines, s'explique effectivement mieux si les ateliers de Trèves et de Cologne, fermés après la reddition de Tétricus, ont apporté chacun leurs deux officines.

Après les problèmes de classement, ceux qui concernent le volume des frappes et l'aloi des espèces. R. ZIEGLER montre de façon convaincante que tant au début qu'à la fin de son règne, Tétricus s'est efforcé de limiter le volume de ses émissions et d'améliorer le métal et la facture de son mon-

nayage. A Rome, les efforts d'Aurélien allaient exactement dans le même sens ; cela montre que les deux hommes, apparemment ennemis ou du moins rivaux, avaient l'un et l'autre une claire conscience des problèmes de l'Empire et cherchaient à mettre en œuvre les mêmes remèdes. La seule défaillance, dans le règne de Tétricus, se situe au moment de l'élévation de Tétricus le Jeune au césarat ; il fallut alors verser à l'armée des *donatiua* massifs qui, pendant quelques mois, compromirent gravement les finances fragiles de l'empire gaulois.

Après la chute de Tétricus et la fermeture des ateliers de Cologne et de Trèves, la pénurie du numéraire provoqua l'apparition de nombreuses monnaies d'imitation dans le nord et l'est de la Gaule. Leur faible nombre dans le trésor de Brauweiler permet de dater son enfouissement de la fin de 274 ou du début de 275.

Tels sont les principaux apports de ce livre dont de nombreux autres points mériteraient d'être mentionnés et discutés. Ce que nous voudrions souligner ici, c'est que le travail de R. Ziegler repose sur une utilisation massive de la spectroscopie par fluorescence X, qui permet de connaître la composition métallique des monnaies sans les détruire. Il s'inscrit à cet égard dans le droit fil des recherches de D. R. Walker, qui ont tant renouvelé notre connaissance des monnayages d'argent de l'Empire. Le temps n'est plus où il suffisait de cataloguer proprement une trouvaille ou une collection pour avoir fait son devoir. Il faut aujourd'hui un laboratoire, des techniciens et des crédits, et il faut savoir intégrer les données de la science dans une perspective d'histoire. C'est avec de tels atouts que R. Ziegler a mené son enquête, minutieuse et clairvoyante ; par delà les résultats ponctuels, d'ordre numismatique, qu'il nous apporte, il nous permet aussi de relire avec des yeux neufs quelques pages d'Eutrope ou d'Aurélius Victor.

Hubert Zehnacker.

Droit romain.

Gabriella Poma, *Tra legislatori e tiranni. Problemi storici e storiografici sull'età delle XII Tavole* (coll. « Studi di Storia », vol. 2) : Bologne, Patròn, 1984, 384 pages.

Avec cette étude minutieuse et détaillée (et, en général, bien documentée) qui se concentre sur le décemvirat, ses origines et sa finalité, beaucoup plus que sur son œuvre législative, G. Poma veut éclairer un pan de l'histoire politique et constitutionnelle de la Rome archaïque et expliquer ce que la tradition annalistique en a retenu. La première partie de l'ouvrage s'ouvre sur une analyse historiographique : elle examine d'abord les principaux travaux sur le décemvirat et les XII Tables, de Vico à nos jours, pour montrer l'évolution d'une problématique, dégager les points sur lesquels se fait désormais l'accord : l'existence du décemvirat, son œuvre de codification et sa date ne sont plus aujourd'hui mises en doute. Par cette enquête, l'auteur ne cherche pas tant à établir un état de la question qu'à tirer une leçon de méthode : l'hypercritique n'est plus d'actualité ni les constructions fragiles qui éliminent trop vite les sources anciennes. Cette conclusion l'amène à analyser dans un second temps les auteurs antiques